



Siège social sis : 76 Avenue de l'Europe – 86220 DANGE ST ROMAIN
SASU NIBODEAU ROYAL, Présidente Isabelle NIBODEAU
CODE APE : 6831Z – SIRET : 853 432 839 00019 – Capital social : 2 500 euros
Numéro de TVA intracommunautaire : FR19 853 432 839 – RCS POITIERS
Carte professionnelle délivrée par la CCI VIENNE N° CPI 8601 2019 000 042 412
Sans maniement de fonds, Responsabilité civile professionnelle : Beazley Solutions International Limited

BAREME DES HONORAIRES TTC EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES (applicable en date du 17/09/2022) MANDAT DE VENTE

Appartement, Maison, Immeuble, Châteaux, Moulins, Demeures, Cave, Parking, Etang, Terrain de loisirs, Terrains à bâtir à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA. Fonds de commerce, Murs commerciaux....

MONTANT DE LA TRANSACTION (prix net vendeur)	MONTANT TTC DES HONORAIRES A LA CHARGE DES VENDEURS
1 euros à 50 000 euros	FORFAIT 7 500 EUROS
50 001 € à 100 000 euros	FORFAIT 9 500 EUROS
100 001 euros à 150 000 euros	FORFAIT 11 500 EUROS
150 001 euros à 200 000 euros	FORFAIT 13 500 EUROS
200 001 euros à 250 000 euros	FORFAIT 15 500 EUROS
250 001 euros à 300 000 euros	FORFAIT 17 500 EUROS
300 001 euros à 500 000 euros	FORFAIT 19 500 EUROS
PLUS DE 500 001 euros	4,00%

Le barème pratiqué par l'agent commercial ne peut jamais être dépassé : il est possible d'y déroger seulement à la baisse, les honoraires sont modulables suivant la négociation avec l'accord tacite de MME NIBODEAU Isabelle, Agent immobilier pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (NOTE DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017). Les honoraires sont à la charge du vendeur et les tarifs s'entendent toutes taxes comprises (TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de la situation du bien mis en vente).



Estimation de bien immobilier : Une étape cruciale dans la vente d'un bien

TEL : 05 49 23 12 11



Siège social sis : 76 Avenue de l'Europe – 86220 DANGE ST ROMAIN
SASU NIBODEAU ROYAL, Présidente Isabelle NIBODEAU
CODE APE : 6831Z – SIRET : 853 432 839 00019 – Capital social : 2 500 euros
Numéro de TVA intracommunautaire : FR19 853 432 839 – RCS POITIERS
Carte professionnelle délivrée par la CCI VIENNE N° CPI 8601 2019 000 042 412
Sans maniement de fonds, Responsabilité civile professionnelle : Beazley Solutions International Limited

BAREME DES HONORAIRES TTC EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES (applicable en date du 17/09/2022) MANDAT DE VENTE

Appartement, Maison, Immeuble, Châteaux, Moulins, Demeures, Cave, Parking, Etang, Terrain de loisirs, Terrains à bâtir à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA. Fonds de commerce, Murs commerciaux....

MONTANT DE LA TRANSACTION (prix net vendeur)	MONTANT TTC DES HONORAIRES A LA CHARGE DES VENDEURS
1 euros à 50 000 euros	FORFAIT 7 500 EUROS
50 001 € à 100 000 euros	FORFAIT 9 500 EUROS
100 001 euros à 150 000 euros	FORFAIT 11 500 EUROS
150 001 euros à 200 000 euros	FORFAIT 13 500 EUROS
200 001 euros à 250 000 euros	FORFAIT 15 500 EUROS
250 001 euros à 300 000 euros	FORFAIT 17 500 EUROS
300 001 euros à 500 000 euros	FORFAIT 19 500 EUROS
PLUS DE 500 001 euros	4,00%

Le barème pratiqué par l'agent commercial ne peut jamais être dépassé : il est possible d'y déroger seulement à la baisse, les honoraires sont modulables suivant la négociation avec l'accord tacite de MME NIBODEAU Isabelle, Agent immobilier pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (NOTE DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017). Les honoraires sont à la charge du vendeur et les tarifs s'entendent toutes taxes comprises (TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de la situation du bien mis en vente).



Estimation de bien immobilier : Une étape cruciale dans la vente d'un bien

TEL : 05 49 23 12 11



Siège social sis : 76 Avenue de l'Europe – 86220 DANGE ST ROMAIN
SASU NIBODEAU ROYAL, Présidente Isabelle NIBODEAU
CODE APE : 6831Z – SIRET : 853 432 839 00019 – Capital social : 2 500 euros
Numéro de TVA intracommunautaire : FR19 853 432 839 – RCS POITIERS
Carte professionnelle délivrée par la CCI VIENNE N° CPI 8601 2019 000 042 412
Sans maniement de fonds, Responsabilité civile professionnelle : Beazley Solutions International Limited

BAREME DES HONORAIRES TTC EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES (applicable en date du 17/09/2022) MANDAT DE VENTE

Appartement, Maison, Immeuble, Châteaux, Moulins, Demeures, Cave, Parking, Etang, Terrain de loisirs, Terrains à bâtir à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA. Fonds de commerce, Murs commerciaux....

MONTANT DE LA TRANSACTION (prix net vendeur)	MONTANT TTC DES HONORAIRES A LA CHARGE DES VENDEURS
1 euros à 50 000 euros	FORFAIT 7 500 EUROS
50 001 € à 100 000 euros	FORFAIT 9 500 EUROS
100 001 euros à 150 000 euros	FORFAIT 11 500 EUROS
150 001 euros à 200 000 euros	FORFAIT 13 500 EUROS
200 001 euros à 250 000 euros	FORFAIT 15 500 EUROS
250 001 euros à 300 000 euros	FORFAIT 17 500 EUROS
300 001 euros à 500 000 euros	FORFAIT 19 500 EUROS
PLUS DE 500 001 euros	4,00%

Le barème pratiqué par l'agent commercial ne peut jamais être dépassé : il est possible d'y déroger seulement à la baisse, les honoraires sont modulables suivant la négociation avec l'accord tacite de MME NIBODEAU Isabelle, Agent immobilier pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (NOTE DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017). Les honoraires sont à la charge du vendeur et les tarifs s'entendent toutes taxes comprises (TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de la situation du bien mis en vente).



Estimation de bien immobilier : Une étape cruciale dans la vente d'un bien

TEL : 05 49 23 12 11